

Mai juin juillet 2016

LE MOT DU MAIRE

Voici un ISSUS INFOS qui marque le début des vacances scolaires. Alors bonnes vacances à tous les enfants, leurs parents sans oublier les enseignantes et le personnel communal !!!

Avec cet ISSUS INFOS, je souhaite aussi revenir sur les deux journées citoyennes organisées les 09 avril et 28 mai.

La participation de nombreux habitants a permis de donner une nouvelle jeunesse à notre salle des fêtes et au préau.

Un très grand merci à tous !!!!

Bonnes vacances !

Rendez-vous pour notre fête locale les 12, 13, 14 et 15 août.

Bruno CAUBET



Une partie des nombreux bénévoles



RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les 09 avril et 28 mai, la commune a organisé deux journées participatives dans le but de rénover la salle des fêtes. Divers travaux de peinture, d'électricité et de nombreuses réparations ont été accomplis.

Nous avons été ravis de voir l'investissement des habitants d'Issus qui sont venus en nombre nous prêter main forte.

Notre salle des fêtes est aujourd'hui bien rafraîchie !

Toute l'équipe municipale remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont donné de leur temps.

A très bientôt lors de la Festa d'Issus au mois d'août.



FESTA D'ISSUS

La nouveauté pour 2016 : **Les aubades** !!!

En ouverture des festivités 2016, la joyeuse équipe du comité des fêtes d'Issus se présentera dans tous les foyers de la commune, le dimanche 10 juillet, dès le matin, pour faire l'aubade aux habitants à grand renfort de décibels mais aussi pour faire connaissance et vous présenter le programme de la prochaine fête locale.

Cette nouvelle animation se substitue à la traditionnelle « quête », permettant, comme la précédente, de recueillir quelques pièces auprès des Issussiens, essentielles à l'organisation des réjouissances futures.

Voici le programme de la Festa 2016 :

Vendredi 12 août : Cassoulet de Thierry au feu de bois + Megamix 2000
Réservations auprès de Claudette au 05.61.81.16.09 ou 06.24.10.39.76
17 € / adulte — 10 € pour les 8/12 ans — gratuit pour les moins de 8 ans

Samedi 13 août : Concours de pétanque, Lyzerock Festival : Victor Huguant—The Money Makers—Les Ennuis Commencent—Big Fat Papa'z

Dimanche 14 août : Vide-greniers, soirée tapas (6€ l'assiette), Sévillanes + Sankara. Ball-trap à Noueilles

Lundi 15 août : Messe, apéritif comité/mairie le midi + soirée musette avec Aldo Felliciano



VIE DE LA COMMUNE

LE SIVURS NE DOIT PAS MOURIR !

La loi NOTRe porte sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République et met en avant la dissolution de syndicats dont le SIVURS, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Restauration Scolaire dont le siège est à Péchabou et qui fournit les repas de notre cantine scolaire.

26 communes dont ISSUS, NOUEILLES et POUZE ont fait le choix d'adhérer au SIVURS.

La restauration scolaire est un service public dont de nombreuses familles ne peuvent se passer en raison de leur situation familiale ou professionnelle.

Aujourd'hui, nous exprimons notre inquiétude quant au manque de transparence du processus de la loi du 7 août 2015, dite loi NOTRe.

Depuis 1989, le SIVURS est un syndicat qui donne entière satisfaction à nos enfants par les efforts qu'il consent pour diversifier les menus, proposer des menus à thème et même des animations dans les cantines et écoles.

Le SIVURS est un syndicat qui privilégie :

- o les circuits courts d'approvisionnement, les produits locaux et les produits de saison,
- o l'intervention d'une diététicienne diplômée dans l'éducation du BIEN MANGER.

Nous estimons que les tarifs sont abordables et la **DISSOLUTION du SIVURS ne garantit, en aucun cas, les tarifs actuels.**

Pour toutes ces raisons, le SIVURS est un maillon du service public que nous ne voulons pas voir disparaître !

Une pétition est mise à disposition pour signature en mairie ainsi que sur le site change.org à l'adresse :

<https://goo.gl/zCA7mG>

En signant cette pétition, vous témoignerez, vous aussi, de votre attachement au maintien d'une restauration scolaire de qualité, sans surcoût, dans notre commune.



COURS DE GYM

L'Association Sports Culture et Loisirs à ISSUS (A.S.C.L.I.) propose **un cours de gym** ouvert à tous et à tous niveaux, à partir du lundi 11 juillet (19h30 à 20h30 ce jour-là) puis les lundis 18 et 25 juillet, ainsi que les lundis 1er, 8, 22 et 29 août, de 19h00 à 20h00, à la salle des fêtes d'Issus.

La cotisation pour cette activité estivale sera de :

- 25€ pour les adhérents de l'ASCLI (2015/2016),
- 25€ + 5€ d'adhésion pour les non adhérents.

Les personnes intéressées peuvent se présenter directement à la salle des fêtes aux dates précitées, munies d'un chèque de règlement et d'un certificat médical pour les non adhérent(e)s.

Elles pourront s'adresser à Virginie (intervenante) afin de régler les modalités de leur inscription à ce "cours-atelier" estival...



SECRETARIAT DE LA MAIRIE : CONGÉS ANNUELS

Durant l'été, la mairie sera fermée le vendredi 8 juillet, le vendredi 15 juillet et du vendredi 29 juillet inclus au lundi 15 août inclus.

OFFRE D'EMPLOI

La mairie de Noueilles recrute un agent d'animation pour l'école, à temps partiel (14h/semaine durant 36 semaines), à compter de septembre 2016.

Renseignements à prendre auprès de la mairie de Noueilles au 05 61 81 99 23, envoyer CV et lettre de motivation à mairie.noueilles@wanadoo.fr

ECLAIRAGE PUBLIC



Du 9 avril au 2 juillet, et dans le but de faire des économies d'énergie, la mairie a lancé l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, au village. Ainsi, l'éclairage public a fonctionné du crépuscule à minuit et de 6 heures du matin au lever du soleil.

Durant la période estivale, l'éclairage public sera actif toute la nuit. Une nouvelle période d'extinction sera planifiée à partir du mois de septembre.



BRAVO CHAMPIONNES

Le weekend du 17/19 juin 2016 s'est déroulé, à Compiègne, le Championnat Master d'Athlétisme sur piste. Deux représentantes d'Issus étaient présentes. Un grand bravo pour leurs résultats :



- Cécile Fioretti : victorieuse du relais 4x100m féminine f40 (40 à 45 ans), médaille d'or et nouveau record de France ;
- Agnès De Rancé : victorieuse du relais 4x100m féminine f45 (45 à 50 ans), médaille d'or.

Comité de rédaction: B. CAUBET, F. MUNIER, R. VICENTE,
A. DE RANCÉ, C.FIORETTI, T. HENRI